



**Prix d'excellence de l'OIC pour la
recherche sur le café**

Appel à communications

Introduction

Le chiffre d'affaires annuel du secteur du café dépasse les 200 milliards de dollars. Dans le même temps, le café est un important vecteur de développement qui assure des moyens de subsistance à des millions de personnes dans le monde, génère des revenus dans les économies de subsistance et, la production et la récolte du café exigeant beaucoup de main-d'œuvre, constitue une source importante d'emploi rural pour les hommes et les femmes. Il est donc important d'œuvrer en faveur d'une économie caféière mondiale saine sur les plans économique et politique, et souhaitable du point de vue de la promotion d'un développement socio-économique durable, tant pour améliorer le niveau de vie des pays producteurs que pour accroître les marchés des biens produits dans les pays consommateurs.

Toutefois, les caféiculteurs sont confrontés à un certain nombre de défis, notamment le comportement cyclique à long terme des prix et un degré élevé de volatilité des prix, ainsi que l'augmentation des coûts de production, qui affectent tous la rentabilité et la durabilité futures du produit. En outre, les changements continus dans les régimes climatiques, dus principalement au changement climatique, représentent une autre menace pour la durabilité future de l'industrie du café. Le défi consiste donc à garantir un environnement commercial sain et compétitif dans lequel les intérêts des secteurs commerciaux de l'industrie mondiale correspondent aux besoins des pays en développement les moins favorisés, afin d'assurer la durabilité à long terme.

L'Organisation internationale du Café (OIC) est la principale organisation intergouvernementale dédiée au café ; elle réunit des pays exportateurs et importateurs pour relever les défis auxquels le secteur mondial du café est confronté par la coopération internationale. À cet égard, l'OIC offre une plate-forme de convergence pour toutes les

initiatives visant à promouvoir le développement de l'économie mondiale du café, en encourageant en particulier les initiatives ayant un impact positif sur le développement durable du secteur du café.

Dans ce contexte et dans le cadre de son Plan d'action quinquennal, plus précisément du but stratégique II (B) "**Actions prioritaires visant à renforcer le dialogue avec des tiers**", le Conseil international du Café a approuvé la création d'un Prix d'excellence de l'OIC pour la recherche sur le café.

C'est pourquoi l'OIC lance un appel à communications pour le concours de mémoires 2019 de l'OIC sur la recherche économique sur le café. Ce prix vise à promouvoir une recherche de haute qualité sur les questions émergentes dans le secteur mondial du café. Plus précisément, le Prix de l'OIC vise à atteindre les objectifs suivants :

- Promouvoir une recherche économique de haute qualité sur les questions liées au café, en mettant l'accent sur le thème annuel de l'OIC et sur le Plan d'action quinquennal. Le thème de l'OIC pour l'année caféière 2018/19 en cours est "**Rentabilité : consommation et productivité**".
- Faire participer de jeunes économistes et chercheurs à l'évaluation des questions économiques touchant le secteur du café.
- Mettre au point des approches novatrices visant à traiter les questions liées au développement dans les pays producteurs de café et à la contribution du secteur du café à la réalisation des objectifs du développement durable.
- Stimuler le débat dans le domaine de la "chaîne de valeur durable du café et du développement international".

Le document de recherche doit porter sur un sujet pertinent lié au développement durable du secteur du café. Par exemple, l'amélioration de la contribution du secteur du café à la réalisation des objectifs du développement durable et/ou l'importance du café dans le développement social et économique. Les candidats sont libres de choisir leur propre sujet, à condition qu'il concerne le secteur du café, mais la préférence sera donnée aux documents traitant de questions de recherche relevant de l'axe thématique de l'OIC pour l'année caféière 2018/19.

Admissibilité

Le concours est ouvert à tous les économistes et chercheurs en sciences sociales, qu'ils soient doctorants ou qu'ils aient obtenu leur diplôme universitaire au cours des cinq dernières années, citoyens d'un pays Membre de l'OIC ou affiliés à une institution basée dans un pays Membre de l'OIC, et qui ont un intérêt manifeste pour le domaine économique du café.

Pour participer au concours, les candidats doivent soumettre un mémoire, un travail de thèse ou un article de revue dans une langue officielle de l'OIC (anglais, espagnol, français et portugais), de préférence en anglais, ne dépassant pas 15 000 mots.

Jury de sélection

Le jury sera composé de trois professeurs d'université en économie, d'un rédacteur en chef d'une revue spécialisée et de deux hauts fonctionnaires de l'Organisation. Le Chef des opérations coordonnera les travaux du groupe.

Prix

Le lauréat du prix recevra £2 000. Dans le cas d'un article rédigé en collaboration, le prix sera partagé également entre les auteurs. Le prix est décerné chaque année lors de la session d'automne du Conseil international du Café, qui se tient habituellement à Londres (Royaume-Uni). Pour permettre au lauréat d'assister en personne à la cérémonie de remise du prix, des frais de voyage d'un montant maximum de £800 seront pris en charge par l'OIC¹. Un certificat sera remis au lauréat et le mémoire récompensé sera publié dans des revues spécialisées, sur le site Web de l'OIC et sur les médias sociaux ; il sera en outre diffusé auprès des pays Membres de l'OIC.

Date limite de soumission

Toutes les communications doivent être envoyées à essay.award@ico.org avant le **16 juillet 2019** au plus tard. Les communications doivent être accompagnées de pièces jointes séparées en format PDF :

- a) Le mémoire.
- b) Le C.V. de l'auteur ou des auteurs, en précisant :
 - i. Affiliation(s) actuelle(s).
 - ii. L'établissement d'enseignement délivrant le doctorat et l'année (ou l'année prévue) d'obtention du diplôme universitaire.
 - iii. La date de naissance de l'auteur ou des auteurs.

Seuls les mémoires portant sur des sujets de recherche spécifiques pertinents pour l'OIC seront pris en considération par le jury de sélection.

¹ L'OIC n'est pas en mesure de fournir une assistance en ce qui concerne les visas, l'assurance voyage et autres questions liées à la participation à la cérémonie de remise des prix.